



Agence pour l'Evaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation du bachelier  
« informatique de gestion »  
2011-2012**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHESE**

**Haute Ecole Léonard de Vinci  
(Institut Paul Lambin)**

Comité des experts :  
M. José FIADEIRO, président  
Mme Isabelle DE WULF, M. Alain EJZYN,  
M. Philippe JANSON, Mme Blandine MAES, experts

**13 juin 2012**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation de tous les cursus en « informatique »<sup>1</sup>. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 2 et 3 février 2012 à l'Institut Paul Lambin (IPL) de la Haute Ecole Léonard de Vinci (HELdV) afin de procéder à l'évaluation du bachelier en « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

---

<sup>1</sup> Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisé à l'université).

## ***PRESENTATION DE L'INSTITUTION***

L'Institut Paul Lambin (IPL) délivre un enseignement supérieur de type court et fait partie de la Haute Ecole Léonard de Vinci (HELdV) au sein de laquelle il dispose d'une autonomie de gestion pédagogique ainsi que budgétaire. L'institut est implanté sur le site de l'Université catholique de Louvain, à Woluwe-Saint-Lambert.

## CHAP 1 : Programmes et approches pédagogiques

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les documents consultés et les entretiens menés lors de la visite donnent à croire que la section mène une réflexion approfondie au niveau de l'organisation pédagogique :
  - Les objectifs du programme sont très bien assimilés et sont bien en phase avec les exigences d'un baccalauréat professionnalisant.
  - Le contenu du programme est bien actualisé. Des cours à option sont proposés en troisième année qui répondent bien aux attentes du monde professionnel – au moment de la visite, des cours entre autres de « *patterns*, logiciel intégré » et « informatique mobile » étaient proposés, – ou qui versent sur de nouveaux paradigmes et langages, par exemple « programmation fonctionnelle, logique et par contrainte ». Le comité des experts a aussi apprécié qu'une séance de présentation des différents cours à option soit organisée chaque année.
  - Les cours généraux, notamment anglais et mathématiques, sont bien adaptés aux besoins du domaine informatique.
  - Différents principes pédagogiques, tels que la répartition théorie-pratique, la réalisation de nombreux projets et le travail en équipe, sont largement mis en pratique et favorisent l'autonomie de l'étudiant.
  - L'accent est mis au niveau de la gestion de projet, la gestion de versions, le test et la qualité du code.
  - Le comité des experts relève aussi le regroupement de cours en modules cohérents et la fédération des enseignants au sein de ces modules.

#### Recommandations :

- Le comité des experts encourage la section à poursuivre le développement d'un référentiel de compétences et à le corrélérer avec les cours.
- Il recommande également d'introduire un cours de néerlandais obligatoire en remplacement du cours facultatif existant, pour davantage répondre aux besoins des entreprises.

- 2 Les témoignages recueillis et les documents consultés pendant la visite donnent aussi à croire que la section assure une bonne coordination pédagogique :
  - Des réunions hebdomadaires de coordination sont organisées entre les enseignants internes.
  - Les enseignants travaillent en équipe au niveau des modules, chaque module ayant un enseignant qui coordonne le travail de l'équipe et assure l'homogénéité des matières.
  - Des responsables d'année sont en charge du contact direct avec les étudiants et veillent à équilibrer la charge de travail.
  - Une réunion annuelle est organisée pour la révision du programme.

#### Recommandations :

- Le comité des experts recommande de veiller à réfléchir au nombre d'enseignants intervenant dans les modules. Les témoignages des étudiants rencontrés lors de la visite montrent que ce nombre est jugé parfois trop important, notamment que les interventions de certains membres de l'équipe sont parfois trop courtes, ce qui peut nuire à une vision globale et cohérente des modules par les étudiants.
- Il incite également la section à veiller à la cohérence des évaluations et des dispenses éventuelles au sein de chaque module.

3 À la suite des rencontres tenues lors de la visite, le comité des experts remarque la très grande disponibilité de l'équipe pédagogique vis-à-vis des besoins des étudiants.

4 La section a mené une bonne réflexion au niveau de la répartition de la charge de travail et de l'implémentation de la norme ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*).

Recommandation : le comité des experts invite cependant la section à expliciter dans les fiches pédagogiques la charge de travail en heures, y compris les heures de travail personnel que chaque module présuppose.

5 Une vingtaine d'experts du monde professionnel interviennent dans la formation, ce qui constitue une plus-value à la formation.

6 La documentation consultée lors de la visite indique que les syllabi des cours sont globalement de qualité. Les témoignages recueillis donnent aussi à croire que, globalement, les notes mises à la disposition des étudiants leur sont suffisantes pour étudier.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois de veiller à l'harmonisation de la présentation et à la systématisation des contenus, notamment au niveau de la bibliographie et de la table des matières.

7 La plateforme Claroline est bien exploitée par la majorité des enseignants pour offrir des supports de cours, des corrigés, des exercices et d'autres informations utiles.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois à l'institut de renforcer l'utilisation de la plateforme, d'harmoniser l'usage de ses fonctionnalités, et de compléter l'information mise à disposition pour chaque module.

8 La mise en place des stages dans la formation a aussi été le sujet d'une bonne réflexion :

- Outre le stage de 15 semaines en troisième année, un stage d'observation de deux jours en entreprise est organisé en deuxième année. Ce stage est utilisé, par l'équipe pédagogique, pour conseiller les étudiants sur la rédaction d'un curriculum vitæ et, par les étudiants, pour une meilleure compréhension du monde de l'entreprise ainsi que pour la recherche d'un lieu de stage en troisième année.
- Le sujet du stage de fin d'études, en troisième année, est validé par trois enseignants.
- La possibilité est donnée aux étudiants de réaliser leur stage de fin d'études à l'étranger, ce qui semble être apprécié par quelques étudiants.
- Les témoignages recueillis pendant les rencontres avec les étudiants diplômés et les représentants des employeurs ont mis en évidence une bonne satisfaction des entreprises qui ont accueilli des stagiaires, et la bonne réputation de la formation des étudiants auprès du monde professionnel, ce qui facilite aussi l'obtention d'offres de stage.

9 Des mécanismes d'aide à la réussite sont également présents :

- Un enseignant est chargé de l'organisation et du suivi des actions et participe au groupe *Service d'Aide à la Réussite* de la Haute Ecole.
- Une plage horaire est spécifiquement dédiée à la remédiation.
- Une activité de tutorat d'étudiants de première année par des étudiants d'années supérieures est organisée, une formation est donnée aux tuteurs, et une évaluation de l'impact de cette activité est effectuée.

- Le comité des experts souligne aussi comme bonne pratique la mise en place de moyens pour lutter contre l'abandon via un système de relevé de présences et d'interviews avec un enseignant choisi.

Recommandations :

- Le comité des experts incite la section à poursuivre les démarches entamées pour faire face à l'abandon et au décrochage et à réfléchir à ce qui pourrait inciter les étudiants à venir aux cours, non seulement au niveau des méthodes pédagogiques mais aussi des conditions de travail au sein de l'établissement (voir aussi chapitre 2).
- Il recommande aussi d'encourager les étudiants tuteurs à valoriser leur expérience et leur formation, par exemple dans leur curriculum vitæ, et de prévoir, par exemple, l'émission d'un certificat de formation.

#### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Les documents consultés et les témoignages recueillis ont mis en évidence que l'organisation du stage et du travail de fin d'études (TFE) est à améliorer, notamment au niveau de l'évaluation du TFE (qui manque de formalisation) et de la préparation à la défense orale.

Recommandations : Le comité des experts recommande à la section :

- D'élaborer des fiches d'évaluation détaillées pour le TFE, avec des critères qui font référence aux compétences attendues et aux connaissances acquises au cours de la formation, ainsi que de les communiquer sur la plateforme et de les expliciter aux étudiants en début de stage.
- De repenser le temps accordé à la défense afin de bien évaluer les compétences attendues et le côté technique du projet développé.
- De prévoir un rapport à mi-parcours et un rapport d'autoévaluation à la fin du TFE.
- De systématiser une défense « à blanc », c'est-à-dire une séance de préparation et de répétition générale à chaque présentation de TFE.
- De prévoir également un feed-back après la défense.

- 2 Le comité des experts relève aussi que les fiches descriptives de cours ne comportent pas toujours de modes et de critères d'évaluation détaillés et qu'elles ne font pas toujours référence aux compétences.

Recommandation : le comité invite la section à compléter les fiches.

## CHAP 2 : Ressources humaines et matérielles

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 En ce qui concerne les ressources humaines, le comité des experts souligne ce qui suit :
  - L'équipe pédagogique est bien équilibrée au niveau de la répartition entre professeurs internes et chargés de cours (externes), entre hommes et femmes, ainsi qu'au niveau de la distribution des âges.
  - L'équipe pédagogique présente aussi une bonne polyvalence.
  - L'organisation et la charge de travail hors enseignement est bien explicitée, attribuée et diffusée, ce qui est apprécié par les enseignants.
  - La formation continue des enseignants est encouragée et fait l'objet d'un suivi par la direction.
  - Un suivi de chaque enseignant se fait annuellement sur la base d'un rapport d'activités qui couvre aussi les tâches hors enseignement. Ce rapport est discuté lors d'un entretien formel avec la direction.
  - Un bon accompagnement des nouveaux membres du personnel enseignant interne est assuré par le chef de département et le coordinateur de département.
  - Un vade-mecum de l'enseignant assez détaillé est aussi distribué aux nouveaux enseignants.
  - L'équipe de support technique est impliquée et compétente.

Recommandations : le comité des experts recommande de compléter le vade-mecum de l'enseignant avec la mission et les principes pédagogiques spécifiques au département tels qu'ils sont décrits à la section 2.2.4 du rapport d'autoévaluation, ainsi que des exemples de bonnes pratiques associées. Il incite aussi l'institut à transcrire cette politique dans une « charte pédagogique » qui pourrait être publiée sur le site de l'IPL.

- 2 En ce qui concerne les ressources matérielles, le comité des experts souligne ce qui suit :
  - L'établissement met en œuvre un plan d'investissement pour le renouvellement complet de l'infrastructure informatique dans le cadre duquel la virtualisation des serveurs a été complétée, ce qui devrait être suivi par la virtualisation des clients et le remplacement du câblage.
  - Des ordinateurs et des laboratoires de langues sont mis à la disposition des étudiants.
  - Les étudiants ont accès à des logiciels gratuits, grâce à un accord avec la *Microsoft Academy*, ainsi qu'à d'autres logiciels à prix réduits.
  - Chaque enseignant interne dispose d'un espace de travail et une salle de détente est mise à la disposition des professeurs.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les témoignages recueillis pendant la visite donnent à croire que les enseignants externes manquent parfois de contact avec le reste de l'équipe enseignante.

Recommandation : le comité des experts recommande de renforcer l'accueil dispensé aux enseignants externes, ainsi que leur intégration et leur participation à la vie du département.

- 2 En ce qui concerne les ressources matérielles, le comité des experts souligne ce qui suit :
  - La communication interne pourrait être améliorée.
  - L'infrastructure réseaux n'est pas assez performante et les serveurs sont souvent surchargés.
  - Les étudiants manquent de locaux d'étude.

Recommandations : le comité des experts recommande à l'établissement de :

- systématiser l'utilisation d'adresses électroniques de l'école pour les étudiants,
- renforcer un espace étudiants sur la plateforme Claroline et y mettre à disposition des informations administratives (valves électroniques),
- prioriser l'introduction du réseau wifi,
- mettre à la disposition des étudiants des espaces où ils puissent étudier.



## **CHAP 3 : Relations extérieures et services à la collectivité**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 L'établissement a développé un nombre de partenariats institutionnels, notamment :
  - Un accord avec l'Université catholique de Louvain dans le cadre d'une collaboration technique et de partage de locaux et d'infrastructures.
  - Un accord avec l'Université de Lille pour l'accès des diplômés aux masters, dans les mêmes conditions que les étudiants issus de l'Université de Lille.
  - Un accord avec la Katholieke Hogeschool Leuven dans le cadre duquel les deux établissements organisent des cours en commun et échangent des enseignants.
  - Des accords d'échanges dans le cadre des programmes de mobilité Socrates-Erasmus et Erasmus Belgica avec la Katholieke Hogeschool Leuven, l'Université du Luxembourg et le Dublin Institute of Technology.
  - Des accords avec des entreprises étrangères, notamment au Royaume-Uni, Luxembourg et Canada, pour la réalisation de stages de fin d'études.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois d'élargir le champ des relations ainsi que d'intensifier ces relations.

- 2 La section collabore avec Agoria (la fédération de l'industrie technologique) et ADA (organisation dont le but est d'améliorer l'image des métiers de l'informatique auprès des femmes) dans le cadre de la promotion des métiers de l'informatique et de la féminisation de la profession.

Recommandation : le comité des experts invite la section à revoir le contenu du site web en ce qui concerne l'information sur les métiers de l'informatique afin de mieux expliciter l'esprit de sa collaboration avec Agoria et ADA.

- 3 Le comité des experts relève aussi une collaboration, il y a quelques années, avec le département d'imagerie médicale dans le cadre du Centre de Recherche (Cerdecam) de la HELdV pour la recherche en coprocesseurs graphiques appliqués au traitement d'images dans le domaine de la santé.

Recommandation : même si les activités de recherche ne sont pas considérées comme une priorité dans le cadre de l'enseignement de type court, le comité des experts invite l'établissement à encourager ce type d'activités.

- 4 La section organise un « après-midi d'entreprises » pendant lequel des entreprises du secteur informatique présentent leurs activités aux étudiants et répondent à leurs questions. Les témoignages recueillis pendant la visite donnent à croire que ces initiatives sont très appréciées par les entreprises ainsi que par les étudiants, lesquels en profitent pour trouver un lieu de stage. Le comité relève aussi le fait que les anciens étudiants sont également invités à y participer.

Recommandation : à la suite des témoignages recueillis, le comité des experts recommande à la section de bien veiller à ce que les entreprises se fassent représenter par des gens du métier plutôt que par des personnels des services de ressources humaines afin de mieux dialoguer avec les étudiants au niveau de leurs attentes professionnelles.

- 5 La documentation consultée et les propos échangés pendant les rencontres avec les représentants des employeurs indiquent une grande ouverture des entreprises à offrir des stages et des sujets de travaux de fin d'études ainsi qu'à participer à la vie de l'établissement en général.

Recommandation : à la suite des témoignages recueillis auprès des étudiants, des étudiants diplômés et les représentants des employeurs, le comité des experts incite la section à exploiter davantage les contacts établis avec les entreprises pour inviter des représentants du monde professionnel à visiter l'institut plus fréquemment, notamment pour l'organisation de conférences sur des sujets ponctuels.

- 6 Le comité des experts souligne aussi la bonne organisation et le bon contenu du site web, notamment au niveau de la formation continue, des informations sur les métiers, et du « service emploi » où les employeurs qui le souhaitent peuvent déposer des offres.

#### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Malgré les opportunités disponibles dans le cadre des accords susmentionnés, la mobilité des enseignants demeure faible.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à profiter de la polyvalence de l'équipe pour favoriser les échanges de professeurs dans le cadre des partenariats existants ou à créer.

## CHAP 4 : Démarche qualité, gouvernance et stratégie

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation et les entretiens avec la direction et la coordination-qualité lors de la visite montrent que l'établissement met en œuvre une démarche qualité dynamique :
  - La section a mené une bonne analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM ou SWOT) et une réflexion approfondie à la suite de cette analyse. Ceci lui a permis d'élaborer un bon plan d'actions et de commencer à le mettre en œuvre, notamment au niveau du renouvellement de l'infrastructure informatique et de la lutte contre l'échec et l'abandon.
  - Le comité des experts a aussi apprécié la transversalité de l'approche qualité au sein de l'institut.
  - Il relève aussi les enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants et des enseignants dans le cadre de la préparation du rapport d'autoévaluation. Cependant, il regrette l'absence d'enquêtes menées auprès des anciens étudiants et des employeurs.

Recommandation : le comité des experts encourage la section à poursuivre les actions de formalisation déjà identifiées, dont les avantages ont été très bien dégagés dans le rapport d'autoévaluation.

- 2 L'établissement a présenté un processus de gouvernance bien structuré : plusieurs conseils (dont entreprises et étudiants) sont en place; des conseils de département s'organisent entre deux et quatre fois par an, rassemblant tous les professeurs et les délégués étudiants; des fonctions de coordination sont attribuées au niveau des départements et de chaque année des cursus ; des responsables sont désignés spécifiquement pour le service de l'aide à la réussite dans chaque département; des cellules et des services transversaux/commons sont en place pour les relations internationales, l'aide à la réussite, la bibliothèque, la formation continue, etc.
- 3 Une association d'anciens de l'IPL (AAIPL) a été créée. Un site web a été créé pour l'AAIPL qui reprend des offres d'emploi et des opportunités de formation continue. Les anciens étudiants sont aussi invités à la « journée entreprises ».

Recommandation : le comité des experts encourage toutefois la section à dynamiser davantage le réseau des anciens et leur participation à des activités d'ordre social et pédagogique organisées par l'établissement.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'évaluation des enseignements par les étudiants manque de formalisation et de systématisation. Au moment de la visite, une « boîte à suggestions » en ligne venait d'être créée mais elle n'assure ni l'anonymat ni la représentativité des opinions recueillies, même si elles sont publiées et discutées. Quelques enseignants, à la fin de leurs cours, demandent aux étudiants de répondre à un questionnaire, mais cette procédure n'est pas systématique et les résultats ne font pas l'objet d'un suivi formel dans le cadre de la coordination pédagogique.

Recommandations : bien que l'ensemble du personnel soit disponible pour écouter les étudiants, que les représentants des étudiants prennent la parole aux réunions de département et que des enquêtes soient organisées tous les six ans, le comité des experts incite l'établissement à repenser le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information plus actuelle,

représentative et exploitable pour améliorer la qualité du programme, notamment au moment de la réunion annuelle dédiée à la révision du programme. Il considère qu'il serait important de donner l'opportunité aux étudiants de s'exprimer d'une façon totalement anonyme et ceci, régulièrement, pour chaque module.

- 2 Les employeurs ne sont pas suffisamment impliqués dans le cursus. Les témoignages recueillis pendant les rencontres avec les représentants des employeurs donnent à croire qu'ils n'ont qu'une vision partielle de l'organisation et du contenu des programmes qui résulte des contacts avec les étudiants qu'ils accueillent en stage.

Recommandations : le comité des experts recommande d'établir une relation organisée et structurée entre la section et les employeurs. Le comité suggère, par exemple, de penser à inviter des représentants des employeurs à une réunion de section qui pourrait être consacrée à la validation des contenus des cours, ce qui serait utile pour assurer qu'un regard extérieur et diversifié soit porté sur la formation dispensée. Il considère aussi qu'il serait utile de repenser la manière dont l'opinion des entreprises est recueillie au terme des stages afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité du programme.

## Conclusion

---

On pourrait peut-être conclure avec la phrase utilisée par la direction au début de la visite du comité des experts : « L'IPL fait de la qualité comme Monsieur Jourdain faisait de la prose ». En effet, le comité a pu repérer plusieurs forces pendant la visite : la bonne réputation de l'IPL ; une équipe pédagogique équilibrée, compétente et polyvalente ; la capacité d'analyser les situations (aussi bien du côté de la pédagogie que dans le cadre de la démarche qualité), de mener des réflexions approfondies sur ces analyses, d'en dégager des actions et de les mettre en œuvre. Le comité souligne encore un processus de gouvernance bien structuré qui repose sur plusieurs niveaux de coordination (aussi bien pédagogique qu'organisationnel) et la désignation de responsables à des fonctions clefs telles que l'aide à la réussite.

On devrait cependant se rappeler aussi du monde d'Alice, où « il faut courir très vite pour rester sur place ». Le comité des experts perçoit les mêmes menaces que l'IPL a identifiées dans le rapport d'autoévaluation, notamment au niveau des fluctuations du nombre d'inscriptions, de la vitesse de l'évolution des technologies et des profils professionnels, et de l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur, entre autres. La démarche qualité est là, entre autres, pour aider les établissements à mieux s'intégrer dans une société en constante évolution: ils doivent établir une identité propre (mission et projet) qui leur permette de faire face à des institutions concurrentes qui auraient une offre plus attrayante ; ils doivent investir dans la formation continue de leur équipe pédagogique pour ne pas perdre pied dans l'évolution des méthodes et des technologies ; ils doivent adopter des procédures plus formelles et systématisées à travers lesquelles ils puissent piloter leurs programmes et communiquer avec toutes les parties prenantes, entreprendre des démarches d'amélioration quand il le faut, et ainsi répondre aux attentes d'une communauté qui requiert sans cesse plus de qualité dans les services échangés.

Les recommandations que le comité s'est permis de faire vont aussi dans le sens d'aider l'institut à faire face à ces menaces. D'un côté, l'IPL dispose d'une équipe technique qui a bien assimilé les opportunités que l'avènement du *cloud computing* et la banalisation de la virtualisation représentent pour améliorer l'infrastructure mise à la disposition des étudiants, ainsi que pour leur offrir des services utiles d'un point de vue pédagogique et social, mais tout en limitant les investissements en équipement; il faudrait peut-être réfléchir à la priorisation de la mise en œuvre des actions déjà identifiées, notamment au niveau du réseau wifi et d'autres attentes que l'évolution technologique suscite. De même, l'aménagement des espaces d'études mis à la disposition des étudiants devrait être priorisé.

D'un autre côté, pour s'améliorer, il ne suffit pas d'être à l'écoute : il faut être plus proactif et chercher à recueillir des données qui soient fiables et exploitables pour le pilotage du cursus et de l'institut, d'où l'importance de systématiser les enquêtes de satisfaction auprès de toutes les parties prenantes et les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants, ainsi que d'établir une relation organisée et structurée entre l'institut et les employeurs. En effet, l'évolution sociale et économique, déjà observée et appelée à se développer, demande que les établissements d'enseignement supérieur s'ouvrent davantage au monde extérieur et soient préparés pour évoluer en symbiose avec la société et l'économie régionales. Le vivier d'entreprises en informatique qui existe dans la région, couplé au fait que le secteur tertiaire est en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique), donne l'opportunité à l'IPL de développer une plus grande proactivité à l'égard du monde économique.

Dans ce sens, le comité des experts considère que l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur, notamment vers la création de pôles regroupant hautes écoles, universités et établissements d'enseignement de promotion sociale, sera plutôt une opportunité qu'une menace pourvu que l'IPL ait la bonne dynamique, d'autant plus que sa bonne réputation lui permet de briguer sa place dans ce paysage.

En clair, le défi est de s'engager davantage dans la construction d'un écosystème socio-économique régional.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ La formation correspond bien aux attentes du monde des entreprises ; le nombre d'offres de stages et d'emploi confirme que l'institut a une bonne réputation auprès du monde professionnel</li><li>⇒ Le processus de gouvernance est bien structuré et assure une bonne coordination pédagogique ainsi que la participation des étudiants</li><li>⇒ L'institut mène une bonne réflexion au niveau pédagogique et met en œuvre des principes qui favorisent l'apprentissage et l'autonomie</li><li>⇒ L'équipe pédagogique est polyvalente, bien motivée, engagée et disponible, et compte un nombre important de chargés de cours qui sont aussi des professionnels de l'informatique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Les taux d'abandons et d'échecs sont perçus comme très importants par le comité des experts</li></ul> <p style="text-align: center;"><u><a href="#">Droit de réponse de l'établissement</a></u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Les étudiants manquent de préparation à la défense et de feed-back après la défense du TFE</li><li>⇒ L'évaluation du TFE manque de formalisation et ne fait pas référence aux compétences</li><li>⇒ Il manque des locaux d'étude pour les étudiants</li><li>⇒ L'infrastructure réseaux est trop peu performante, notamment au niveau du wifi</li><li>⇒ Les contacts avec les anciens et le monde professionnel sont encore insuffisants, notamment au niveau du pilotage du cursus</li><li>⇒ L'évaluation des enseignements par les étudiants manque de systématisation</li></ul>

### Opportunités et risques

- ⇒ Le fait qu'un vivier d'entreprises en informatique existe dans la région et que le secteur tertiaire y soit en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique) est une opportunité que l'établissement peut saisir
- ⇒ La réputation de l'IPL et les liens existants avec l'Université catholique de Louvain devraient lui permettre de bénéficier de la dynamique émergente de l'écosystème de l'enseignement supérieur pour une collaboration intensifiée au sein de pôles regroupant plusieurs établissements
- ⇒ La baisse des effectifs étudiants (promotion entrante) et le nombre d'offres de formation dans la région en « informatique de gestion » sont des risques que la section doit considérer dans la priorisation des actions à mener à court terme

### Recommandations

- ⇒ Poursuivre la démarche déjà entamée pour faire face aux taux d'abandon et d'échec
- ⇒ Repenser l'organisation du travail de fin d'études, notamment au niveau de la défense et de l'évaluation
- ⇒ Poursuivre la démarche déjà entamée pour la modernisation de l'infrastructure informatique, prioriser l'introduction du wifi et prévoir la mise à disposition de locaux d'étude pour les étudiants
- ⇒ Renforcer l'utilisation de la plateforme Claroline au niveau de la communication vers et entre les étudiants, harmoniser l'usage de ses fonctionnalités, compléter l'information mise à disposition pour chaque cours
- ⇒ Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants et prévoir des modalités facilitant l'obtention de données exploitables pour le pilotage du cursus
- ⇒ Développer davantage l'évaluation par compétences
- ⇒ Etablir une relation organisée et structurée entre l'institut et les employeurs

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond


Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
14	EN SYNTHESE	1 <sup>er</sup> des Points d'amélioration	Les taux d'abandons et d'échecs sont importants, cependant le taux de diplômés est très proche de la moyenne observée sur l'ensemble des institutions proposant les mêmes études.

Nom et signature du Directeur-Président




Paul ANCIWAY

Nom et signature du coordonnateur  
de l'autoévaluation



Bernard FRANK

Nom et signature du Directeur de catégorie



DUPUIS Benoît